



**PREAVIS MUNICIPAL No 06/2018**

**Demande de crédit de CHF 78'668 TTC destiné aux réfections de trois tronçons de trottoirs dans le centre du village**

---

Délégué municipal : MATHEZ Laurent

Au conseil communal de Saint-Cergue

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

**1. But**

Le présent préavis concerne la réalisation de travaux de réfection de la surface des trottoirs du centre du village.

**2. Exposé des motifs**

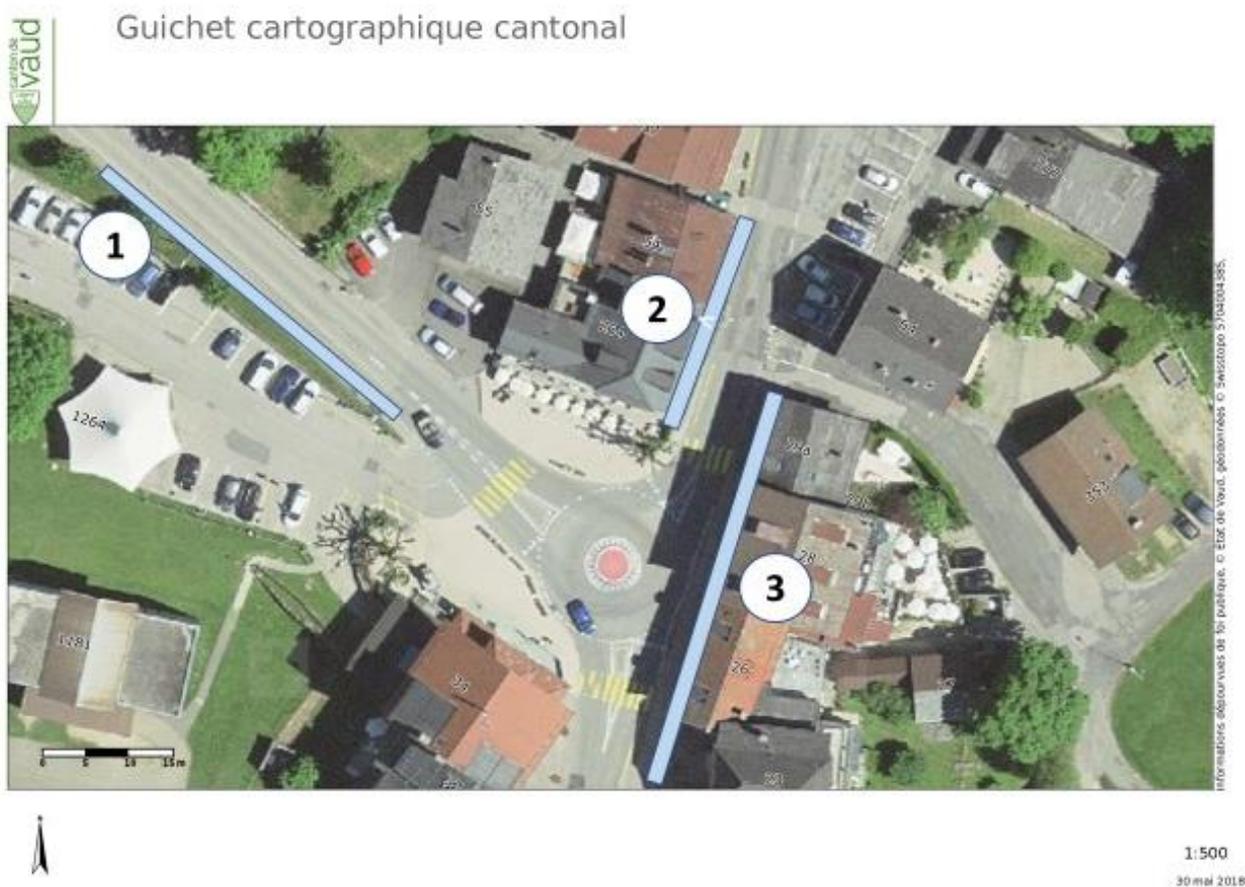
Le secteur du centre du village autour du giratoire, comprenant la route d'Arzier, la route de Nyon ainsi que la route de France a fait l'objet d'importants travaux de remplacement de conduites des différents services publiques sur la chaussée ainsi que sur les trottoirs. La configuration de ces bords de chaussée ne va pas être modifiée dans le proche avenir.

La dernière réfection de certains trottoirs du centre date de la construction du giratoire en 2004 où les revêtements de chaussée avaient aussi été refaits à neuf sur les routes de France et de Nyon. Les trottoirs devant la maison de commune et le restaurant « Le Jura » en goudron coloré sont en bon état. Par contre, les autres tronçons de trottoirs en béton ou en goudron n'ayant pas fait partie du projet « giratoire », sont en très mauvais état et laissent apparaître de nombreux nids de poule où les piétons se tordent les chevilles.

La municipalité avait prévu un budget de CHF 350'000 au plan des dépenses d'investissement (PDI) en début de la législature pour la réfection des trottoirs ; montant qui était prévu pour l'année 2020. Cependant il est impératif de pouvoir débiter une partie de ces travaux cette année. Bon nombre de trottoirs sont à refaire dans notre village. Il serait assez difficile d'envisager d'engager la réfection de tous les trottoirs la même année. Il semble beaucoup plus judicieux d'échelonner ces travaux dans le temps.

Les travaux de réfection prévus consistent en un dégrappage de la couche de béton et/ou de goudron non coloré sur une épaisseur d'environ 10 cm et une pose d'un nouveau tapis bitumeux de type ACT11 N pour le tronçon n°1 et du goudron coloré pour les tronçons 2 & 3 . A cela sera ajouté la remise à neuf des bordures de trottoirs type « état de Vaud » en béton, usées par le temps et le passage du service hivernal de déneigement.

## Plan du centre du village avec les trottoirs nécessitant une réfection.



1. Trottoir de la route de France côté gauche en montant depuis l'entrée du parking Sy-Vieuxville jusqu'au raccord de revêtement neuf (Préavis 5, 2014 Aménagement d'un trottoir rte de France). Une couche de finition tapis goudron noir sera placée sur le tronçon restant en direction du rond-point.  
Longueur 60m.
2. Trottoir du centre sur la gauche de la route d'Arzier depuis le raccord en goudron teinté devant le restaurant du Jura et le long des deux commerces jusqu'à la fin du bâtiment route d'Arzier 1. Une couche de finition tapis goudron couleur ivoire sera placée en couche finale afin de rappeler la couleur des trottoirs devant le restaurant du Jura et de l'administration communale.  
Longueur 28m.
3. Trottoir devant les commerces côté Lac Léman du giratoire depuis le chemin de la Chapelle jusqu'au raccord bitume devant le restaurant de la Poste.  
Longueur 47m.

<b>3. <u>Financement</u></b>	<b>CHF</b>
<b>Offre Camandona pour la réfection des 3 tronçons</b>	<b>61'543</b>
<b>Offre Camandona pour revêtements couleur Ivoire Tronçons 2 &amp; 3</b>	<b>8'000</b>
<b>Divers &amp; imprévus + arrondi</b>	<b>3'500</b>
<b>Total HT</b>	<b>73'044</b>
<b>TVA 7,7 %</b>	<b>5'624</b>
<b>Total TTC</b>	<b>78'668</b>

#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis 06 / 2018 de la municipalité,
- Ouï les rapports de la commission d'urbanisme et des finances,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **DECIDE**

- **D'autoriser** la municipalité à entreprendre la réfection de trois tronçons de trottoirs dans le centre du village.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 78'668 TTC.
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante.
- **D'amortir** l'investissement sur 20 ans, par prélèvement sur fond de réserve "investissement et amortissement futurs", compte de bilan 9282.01.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 14 mai 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Pierre Graber

Joëlle Carriot